

TITRE

N° CL2

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2014

SÉCURISATION DES TRANSACTIONS RELATIVES À LA ZONE D'AMÉNAGEMENT
CONCERTÉ DU QUARTIER DE GERLAND - (N° 2031)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL2

présenté par
M. Touraine, rapporteur

TITRE

Après le mot : « quartier », rédiger ainsi la fin du titre : « central de Gerland à Lyon ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.